



**GREThA**

Groupe de Recherche en  
Économie Théorique et Appliquée

---

**Jacques Laffitte banquier d'affaires sans créer de modèle  
de banque d'affaires (des années 1810 aux années 1840)**

*Hubert BONIN*

*GREThA UMR CNRS 5113*

*Cahiers du GREThA*  
**n° 22**

---

**GRETHA UMR CNRS 5113**

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - [www.gretha.fr](http://www.gretha.fr)

**Jacques Laffitte banquier d'affaires sans créer de modèle de banque  
d'affaires (des années 1810 aux années 1840)**

**Résumé**

*Le programme de recherche sur l'histoire des banques d'affaires scrute dans ce texte l'héritage légué par Jacques Laffitte, l'un des concepteurs de la banque d'affaires moderne dans les années 1800-1840. Il soupèse la réalité de ses acquis et débat de leur inscription dans le courant de modernisation de la place bancaire parisienne au cœur de la première étape de la première révolution industrielle. Il tente de préciser les limites des avancées effectuées par Laffitte au sein de l'économie bancaire de la Haute Banque de l'époque et d'expliquer les failles de sa compétitivité.*

**Mots-clés :** Banque, banque d'affaires, histoire bancaire, première révolution industrielle, place bancaire parisienne, Haute Banque

**Jacques Laffitte, an investment banker who did not create a model for  
investment banking**

**Abstract**

*The research program about the history of investment banking gauged in this text the legacy of Jacques Laffitte, one of the initiators of modern investment banking in the years 1800-1840. It assesses the reality of his contributions and argues about their role within the process of modernisation of the Paris banking market at the heart of the first stage of the first industrial revolution. It tried to precise the limits of the breakthroughs achieved by Laffitte within the banking economy of the merchant banks of this time and to explain the flaws of its competitiveness.*

**Key words:** Bank, investment banking, banking history, first industrial revolution, Paris market place, merchant banking

**JEL :** N23 ; N24 ; G21

## Introduction

De façon paradoxale, le nom de Jacques Laffitte est bien connu parmi les connaisseurs de l'histoire économique et bancaire, mais la figure du grand banquier n'est pas attachée à la référence d'un modèle de banque qui aurait caractérisé une "rupture" au sein du mouvement de modernisation des marchés de l'argent français et européen. Le modèle de la Société générale de Belgique<sup>1</sup> et surtout, d'ailleurs plus personnalisé, le modèle des frères Pereire<sup>2</sup> ont ouvert la voie au type de « crédit mobilier » dont toute l'Europe continentale s'est inspirée dans les années 1860-1890 pour édifier ce qu'on appellerait aujourd'hui des "banques universelles", donc dotées d'un portefeuille d'activités stratégiques diversifié, de la banque commerciale aux métiers de la banque financière et de gestion de fonds d'investissement, ce qu'on nomme en France "banque d'affaires" ; Henri Germain, quant à lui, incarne la création de la banque de dépôts de type "banque commerciale" mêlé d'une dose de "banque mixte", c'est-à-dire un type de banque cantonné dans des actifs plutôt liquides malgré la récurrence de forts engagements sur plusieurs semestres ; et le Crédit lyonnais symbolise cette révolution<sup>3</sup>, tout autant que la Société générale<sup>4</sup>, même si Nicolas Stoskopf<sup>5</sup> a analysé les initiatives pionnières du Comptoir national d'escompte de Paris dès le milieu du siècle.

Or Laffitte laisse un vague souvenir de banquier omniprésent et hyperactif, dont un krach couronne la carrière, et il rejoint dans la mémoire Eugène Bontoux (et son « krach de l'Union générale »<sup>6</sup>) sans pouvoir bénéficier de l'aura qu'ont acquise nombre de maisons de Haute Banque grâce à leur pérennité (Mallet, Neuflyze<sup>7</sup>, Seillière<sup>8</sup>, Mirabaud<sup>9</sup>, et surtout Rothschild), ni même de l'étiquette si brillante de « saint-simoniens » puisqu'il n'a pas appartenu à ce courant de pensée utopique<sup>10</sup>. Dès lors, s'interroger sur l'héritage transmis par Laffitte à l'histoire de la communauté bancaire peut constituer un défi... et notre essai sera peut-être conclu par un échec<sup>11</sup> ! Néanmoins, dans ce travail de seconde main<sup>12</sup>, entièrement appuyé sur

<sup>1</sup> *La Société générale de Belgique, 1822-1972*, Bruxelles, 1972. Herman van der Wee (dir.), *La Générale de banque, 1822-1997*, Bruxelles, Éditions Racine, 1997.

<sup>2</sup> Jean Autin, *Les frères Pereire. Le bonheur d'entreprendre*, Paris, Perrin, 1984.

<sup>3</sup> Bernard Desjardins, Michel Lescure, Roger Nougaret, Alain Plessis & André Straus (dir.), *Le Crédit lyonnais, 1863-1986. Études historiques*, Genève, Droz, 2002. Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais (1863-1882). Naissance d'une grande banque*, Paris, SEVPEN, 1961 ; Flammarion, 1968 ; EHESS, 1999.

<sup>4</sup> Hubert Bonin, *Histoire de la Société générale. I. 1864-1890. Naissance d'une banque*, Genève, Droz, 2006.

<sup>5</sup> Nicolas Stoskopf, « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, économie & société*, 1998, n°2, pp. 299-317. Nicolas Stoskopf, « La fondation du Comptoir national d'escompte de Paris, banque révolutionnaire (1848) », *Histoire, économie & société*, 2002, n°3, pp. 395-411.

<sup>6</sup> Jean Bouvier, *Le krach de l'Union générale (1878-1885)*, Paris, Presses universitaires de France, 1960.

<sup>7</sup> Christian Grand, *Trois siècles de banque. De Neuflyze, Schlumberger, Mallet, de 1667 à nos jours*, E/P/A éditions, 1991.

<sup>8</sup> Jean-François Belhoste & Henri Rouquette, *La maison Seillière-Demachy, banque de l'industrie et du commerce depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1977. Raymond Dartevelle (dir.), *La banque Seillière-Demachy. Une dynastie familiale au centre du négoce, de la finance et des arts, 1798-1998*, Paris, Perrin-Fondation pour l'histoire de la Haute Banque, 1999.

<sup>9</sup> Isabelle Chancelier, *Messieurs Mirabaud et Cie. D'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, Paris, Editions familiales, 2001.

<sup>10</sup> Bertrand Gille, « Les saint-simoniens et le crédit » ; « La fondation du Crédit mobilier et les idées financières des frères Pereire », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1961. Nathalie Coilly & Philippe Régner (dir.), *Le siècle des saint-simoniens, du Nouveau christianisme au canal de Suez*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006. Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme, 1825-1864*, Paris, 1931. Marcel Blanchard, « Aux origines de nos chemins de fer, saint-simoniens et banquiers », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1938. Henri d'Allemagne, *Prosper Enfantin et les grandes entreprises du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1935.

<sup>11</sup> D'autant plus que nous n'avons pas lu : P. Duchon, *Mémoires de Laffitte, 1767-1844*, Paris, Firmin-Didot, 1932 (347 pp.) ; ni Ch. Marchal, *Souvenirs de Jacques Laffitte racontés par lui-même*, 1844.

les ouvrages de nos (glorieux) prédécesseurs (Maurice Lévy-Leboyer, Bertrand Gille, surtout), nous allons tenter d'apprécier en quoi Laffitte aurait pu lui aussi s'avérer un pionnier et être partie prenante des tentatives de faire évoluer la première révolution bancaire des années 1750-1850 vers la deuxième révolution bancaire des années 1860-1960.

## 1. Une économie bancaire en ébullition permanente

L'économie bancaire française est à la fois développée et fragile. Depuis les années 1750, elle s'est constamment enrichie de nouvelles maisons, renforcée d'activités sur les divers marchés de l'argent et enracinée sur plusieurs grandes places, parisiennes et provinciales (Lyon, Bordeaux, etc.)<sup>13</sup>. Toutefois, ses assises restent frêles puisque chaque récession asphyxie nombre de maisons, y compris les plus réputées. Les banquiers peinent à s'appuyer sur des ressources suffisantes et stables pour faire face à leurs engagements en cas de repli, pour absorber les mauvais crédits ; ils paraissent aussi manquer des outils d'enquête leur permettant de surmonter les asymétries d'information<sup>14</sup> qui bénéficient aux industriels et commerçants emprunteurs, eux-mêmes peu dotés d'outils comptables fiables. Il faudrait donc imaginer à la fois une collecte de ressources plus larges et la constitution de réserves plus abondantes, et l'élargissement du nombre de cadres dirigeants ou techniciens. La maison de banque familiale mobilisant les ressources d'un petit cercle familial ou relationnel et un faible nombre d'associés ou dirigeants semble atteindre un plafond invisible alors que les besoins de la première révolution industrielle en décollage requièrent une masse croissante de prêts à court et à moyen termes. Or les banques doivent compter essentiellement sur elles-mêmes ou des refinancements croisés, car la Banque de France<sup>15</sup> encore toute jeune sélectionne durement les traites à trois signatures qu'on lui présente et doit perfectionner sa fonction d'alimentation de la liquidité du marché ; et peut-être elle aussi manque-t-elle de l'expertise indispensable pour comprendre en quoi consistent les besoins en trésorerie des entreprises industrielles et tertiaires structurant le mouvement d'industrialisation.

Enfin, globalement, l'environnement socio-psychologique de l'économie de l'argent est encore incertaine : après des années de révolutions, de guerres, d'invasions, de tumultes institutionnels et de crises monétaires (inflationnistes et déflationnistes), "la confiance" manque : l'économie de confiance est seulement en émergence, ce qui incite à la thésaurisation, à la crainte de la monnaie scripturale et de la monnaie de banque, à une certaine aversion au risque. Certes, la Caisse des dépôts et consignations a été instituée en 1816 pour tenter de semer les graines de « la Foi publique »<sup>16</sup> ; mais son action est encore partielle sur le marché de la rente publique et sur le marché de l'épargne en général.

L'arrière-plan devant lequel se meut Laffitte est par conséquent instable et parfois fluide : les récessions sont récurrentes, fréquentes, rapprochées et fort creusées, car la fuite devant la monnaie, le crédit, les engagements durables, les dépôts en banque ou autres, la

---

<sup>12</sup> Qui, par surcroît, n'a pu utiliser une publication de même thématique parue il y a un demi-siècle : F. Redlich, « Jacques Laffitte and the beginning of investment banking », *Bulletin of the Business History Society*, XXII, 1968, pp. 137-164.

<sup>13</sup> Cf. le livre clé : Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris-La Haye, Mouton 1978.

<sup>14</sup> Cf. Mark Casson, *Information and organisation*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

<sup>15</sup> Alain Plessis, "The Banque de France and the emergence of a national financial market in France during the nineteenth century", in Philip Cottrell, Even Lange & Ulf Olsson (dir.), *Centres and Peripheries in Banking. The Historical Developments of Financial Markets*, London, Ashgate & EABH, 2007, pp. 143-160. Alain Plessis, « La révolution de l'escompte dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2001, 23, pp. 143-163.

<sup>16</sup> Cf. Alya Aglan, Michel Margairaz & Philippe Verheyde, *1816 ou la genèse de la Foi publique*, Genève, Droz, 2006.

circulation et l'acceptation de billets à ordre et de lettres de change l'emporte souvent, tant les anticipations irrationnelles sont marquées de rebonds aigus. La crise de 1810-1811 a marqué les esprits et révélé la fragilité du 'système bancaire' en cours de construction, puisque de grosses maisons comme Doyen et Récamier se sont effondrées – alors que la maison Laffitte-Perréaux a tenu bon. Laffitte a d'autant plus conscience de la situation qu'il est Régent de la Banque de France et même son gouverneur en 1814-1820, ce qui lui procure l'accès à des informations de première main sur la réalité des comptes de ses confrères et des besoins en trésorerie du négoce.

Si l'on suit l'analyse déjà ancienne mais toujours pertinente de M. Lévy-Leboyer<sup>17</sup> dans sa grande thèse reconstituant l'émergence de marchés de l'argent français et européen dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une soif de crédit est peu ou prou ressentie dans le pays – du moins parmi ses élites – devant les besoins indistincts du financement de ce que l'on perçoit comme une période de mutation, en fait le décollage de la première révolution industrielle dans les années 1790-1840 (révolution des canaux, révolution des forges, révolution cotonnière et lainière, révolution de la mécanisation, et débuts de la révolution ferroviaire, etc.)<sup>18</sup>. Ces élites (par exemple au sein du Conseil général des manufactures) ont conscience d'un "déclin" du continent et de la France face à la rapidité du décollage britannique et donc ressentent ce qu'on appellerait aujourd'hui un "syndrome du retard". Le courant saint-simonien reprend à son compte cette "perception" d'un moindre développement économique et financier et structure plusieurs pistes d'action : le crédit devient pour eux un « stimulant et régulateur de l'industrie »<sup>19</sup> Or un "modèle" avait pris corps, à la fois de façon juridique, avec les lois sur les sociétés anonymes bancaires, et de façon empirique, au gré des récessions et des faillites des premières sociétés anonymes bancaires : un modèle bancaire britannique se structure dans les années 1820-1830, marqué notamment par une floraison des banques tant dans les régions qu'à Londres, et par de premiers réseaux de succursales qui élargissent leur capacité de collecte de ressources et d'escompte, tout en contribuant à la promotion de la monnaie fiduciaire aux dépens de la circulation de numéraire. Bref, un marché de l'argent prend corps outre-Manche.

Pourtant, il est impossible de puiser dans les livres disponibles des éléments permettant de reconstituer comment Laffitte a pu se documenter sur l'évolution de l'économie bancaire outre-Manche et même la seule biographie<sup>20</sup> qui lui est consacrée manque désespérément de questionnement à propos du corpus de pensée et d'une éventuelle inspiration de Laffitte par les mutations anglaises, et notamment sur le renforcement des sociétés anonymes oeuvrant en liaison étroite avec le négoce et l'industrie régionale<sup>21</sup>. L'on ne sait rien par conséquent des effets de la révolution bancaire britannique sur la stratégie de Laffitte, alors qu'il devait tout de même en savoir quelque chose puisque sa propre maison était en relation d'affaires avec des banquiers anglais pour des émissions de titres ou des opérations ferroviaires.

<sup>17</sup> Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964, dans son « Introduction », pp. 15-20.

<sup>18</sup> Cf. Hubert Bonin, *100 mots-clés d'histoire économique*, Paris, Belin, 2000.

<sup>19</sup> En reprenant le titre de J.-B. Vergeot, *Le crédit comme stimulant et régulateur de l'industrie. La conception saint-simonienne, ses réalisations et son application au problème bancaire de l'après-guerre*, Paris, Jouve, 1918, cité par M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 7, p. 16.

<sup>20</sup> Maurice Brun, *Le banquier Laffitte, 1767-1844*, Abbeville, F. Paillart, 1997.

<sup>21</sup> Tel que l'a remarquablement étudié Lucy Newton. L. Newton, "Domestic institutional change: English and Welsh joint stock banking, 1826-1860", in Philipp Cottrell (dir.), *Finance and the Making of Modern Capitalist World*. L. Newton, « Regional bank-industry relations during the mid-nineteenth century: links between bankers and manufacturers in Sheffield », *Business History*, 1996, 18. L. Pressnell, *Country Banking in the Industrial Revolution*, Oxford, 1956. Plus largement, cf. Le livre fondateur de Philipp Cottrell, Michael Collins, *Banks and Industrial Finance in Britain, 1800-1939*, Cambridge, MA, 1996. Niall Ferguson, M. Ackrill & Leslie Hannah, *Barclays. The Business of Banking, 1690-1996*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

## 2. Laffitte et la fonction de la “banque moderne”

Depuis les années 1960, un “pont aux ânes” de l’histoire bancaire touche à la fonction des banques : servent-elles de levier à l’industrialisation ou sont-elles seulement (mais sans qualification négative à cette restriction) des facilitateurs de l’expansion et de cette industrialisation ? Les banquiers des années 1820-1840 n’échappent pas à une première éclosion de ces débats (sans conclusion possible, en fait), comme l’évoque M. Lévy-Leboyer : « “Devant l’incohérence des institutions bancaires, on est en droit de se demander avec Laffitte si ce n’est pas l’insuffisance du crédit qui retarde la France : avec une circulation double de la Grande-Bretagne, elle atteint à peine la moitié de sa production, de la consommation et du commerce extérieur de ce pays, alors que la France est plus vaste, plus fertile, plus peuplée, et que les capitaux et les terres y sont plus équitablement répartis.” Ce verdict est sévère. Les banquiers avaient-ils le pouvoir de redresser l’économie et leur manque de dynamisme est-il à l’origine de l’échec français ? Ou bien devait-on les considérer comme de simples agents de redistribution sans contrôle sur le taux de l’intérêt, donc sur l’offre et sur la demande de capital ? À vrai dire, un banquier n’a jamais de moyens d’action qui lui sont propres : s’il escompte du papier commercial, c’est avec les disponibilités que lui confie la clientèle en dépôt, ou en échange de ses billets ; et s’il participe à des entreprises industrielles ou à des syndicats d’émission [de titres mobiliers], c’est avec l’épargne du public, à qui tôt ou tard il revendra les titres. Aujourd’hui, de tels arguments auraient à peine besoin d’être rappelés. À l’époque, une minorité seulement était prête à les accueillir. »<sup>22</sup>

La promotion de Laffitte comme “novateur bancaire” réside précisément dans la cristallisation d’un quasi-corpus de pensée où, en parallèle avec les saint-simoniens, il prône la mobilisation du crédit comme levier de l’expansion des affaires et donc en conséquence la construction et/ou l’extension d’un système bancaire encore inachevé depuis la première vague de création de maisons de banque “modernes” dans les années 1770-1810. Il s’agit de donner une nouvelle impulsion à – ce que nous appelons – la première révolution bancaire, d’élargir la base du passif des banques, l’envergure de leurs ressources et leurs moyens d’action et de prêt ; inconsciemment ou de façon fragmentaire, Laffitte est l’un des premiers à prôner la “transformation” des disponibilités en crédits à moyen terme voire en prises de participation temporaires, ce qu’on appelle quelques années plus tard la pratique de “la commandite” – sans rapport avec le financement en commandite du capital des sociétés.

À lire les ouvrages publiés, l’on peine à discerner chez Laffitte un corpus de théorie de l’action bancaire, la structuration de propositions en faveur d’un modèle économique de banque, par exemple la “banque universelle”<sup>23</sup> : il n’insère pas tellement son activité dans une action de “propagande” pour un nouveau “système bancaire” ; et l’on peut penser que c’est par son action de banquier elle-même qu’il esquisse et réalise un “projet” qui se dessine dans le mouvement, par empirisme. Lui-même est au cœur des pratiques de la Haute Banque et c’est en son sein qu’il veut déployer les leviers de la ‘modernisation’. C’est de ce qu’on considère rétrospectivement comme la « vieille banque »<sup>24</sup> qu’il entreprend de faire surgir la modernité et la « banque nouvelle », sans rupture conceptuelle. D’ailleurs, cette osmose entre « vieille banque » et « banque nouvelle » a influé positivement sur l’extension et la modernisation des

<sup>22</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 7, pp. 17-18.

<sup>23</sup> Michel Lescure, « The origins of universal banks in France during the nineteenth century », in D.J. Forsyth & Daniel Verdier (dir.), *The Origins of National Financial Systems*, Londres & New York, 2003.

<sup>24</sup> David Landes, « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du dix-neuvième siècle », *Revue d’histoire moderne*, III, 1956, pp. 204-222.

activités des *merchant bankers* britanniques<sup>25</sup>, qui s'engagent dans le financement des échanges mondiaux et participent à l'injection de liquidités dans l'économie "moderne".

Est-ce que Laffitte n'était finalement qu'un banquier de type ancien qui avait poussé dans ses limites ultimes la « vieille banque » et n'a laissé qu'une trace éphémère comme d'autres banquiers illustres à cette époque mais dont la chute ou l'effritement a sapé le déploiement dans la durée, tels Récamier, Le Coultoux et même Perier<sup>26</sup> ? Ou a-t-il été véritablement un pionnier, de l'envergure des Pereire, de Pinard, des fondateurs de la Société générale et du Crédit lyonnais, mais dont l'action aura été brisée par les chocs de la conjoncture politique et financière – la crise du tournant des années 1830 – puis par un décès prématuré ? ou dont la pérennité aura été entravée par des déficiences dans l'organisation gestionnaire et capitalistique de sa maison et par une contradiction entre une bonne "stratégie" et une mauvaise "structure" – ce qui expliquerait sa fragilité par rapport à la solidité de la maison Rothschild<sup>27</sup> ?

### 3. Laffitte impliqué dans la promotion de la banque d'affaires moderne

M. Lévy-Leboyer précise que la place parisienne comptait entre deux douzaines et une trentaine de maisons de banque de premier rang au début des années 1840, quand disparaît Laffitte : il convient donc d'isoler d'une histoire jusqu'alors trop narrative voire romancée, sinon polémique, les éléments qui permettront de préciser en quoi la banque Laffitte peut réellement être incluse parmi les pionnières de la banque d'affaires, avant de reconstituer le plafond invisible qui l'a empêchée de faire date.

#### A. La proto-histoire de la banque universelle et de la banque d'affaires ?

Jusqu'alors, peu ou prou, dans l'économie d'Ancien Régime (des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) comme pendant l'ensemble de la première révolution bancaire (des années 1750 aux années 1850 – avec donc des chevauchements), la profession bancaire manquait encore d'identité<sup>28</sup>. La majorité des banquiers pratiquait le crédit, la valorisation d'actifs patrimoniaux et les placements financiers, mais ils étaient aussi négociants en direct, armateurs souvent, ou correspondants d'armateurs<sup>29</sup> ; et cette mixité domine encore quand Laffitte s'associe à Perrégaux en 1808 : le legs de la Haute Banque franco-suisse est bien ce couple banque-négoce qui perdure encore quelques lustres, en particulier chez Rothschild. Or la maison Laffitte aurait, parmi les premières, choisi la stratégie de la spécialisation en privilégiant les activités bancaires "pures" – sans que nous disposions d'éléments permettant de percevoir combien

<sup>25</sup> Stanley Chapman, *The Rise of Merchant Banking*, Londres, 1984. Kathleen Burk, *Morgan Grenfell, 1838-1988. The Biography of a Merchant Bank*, Oxford, Oxford University Press, 1989-1990. Richard Robert, *Schroders. Merchant and Bankers*, Londres, McMillan, 1992. Jehanne Wake, *Kleinwort Benson. The History of Two Families in Banking*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

<sup>26</sup> Geneviève Daridan, *MM. Le Coultoux et Cie, banquiers à Paris. Un clan familial dans la crise du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Loysel, 1994. Jacques Wolff, *Les Perier. La fortune et les pouvoirs*, Paris, Économica, 1993.

<sup>27</sup> Niall Ferguson, *The House of Rothschild. Money's Prophets, 1798-1848*, London & New York, Penguin Books, 1998. Jean Bouvier, *Les Rothschild*, Paris, Fayard, 1967 ; seconde édition, Bruxelles, Complexe, 1985. Louis Bergeron, *Les Rothschild et les autres... La gloire des banquiers*, Paris, Perrin, 1991. Bertrand Gille, *Histoire de la maison Rothschild (1817-1870)*, Droz, Genève, 1965 & 1967. Niall Ferguson, *The World's Banker. The History of the House of Rothschild*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1998.

<sup>28</sup> Cf. Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens, du Directoire à l'Empire*, Paris-La Haye, Mouton, 1978.

<sup>29</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, le rappelle p. 427, à propos de Hottinguer, Delessert ou Davillier.

Laffitte lui-même avait rationalisé ce recentrage stratégique.

Dans le cadre de cette inflexion structurelle, qui constitue l'un des éléments de sa contribution au mouvement de modernisation de l'économie bancaire, la banque Laffitte déploie une activité plurielle, en se dotant d'un portefeuille d'activités stratégiques diversifié : elle assume empiriquement une stratégie de ce qu'on appellerait aujourd'hui une "banque universelle", à la fois banque de court terme et banque de moyen-long terme pour les activités commerciales, d'une part, et praticienne de l'ingénierie financière et de la prise de participations pour les activités de banque d'affaires d'autre part. En cela, Laffitte apparaît comme un "entrepreneur" bancaire, car il prend des initiatives qui le font passer, à l'époque et dans nombre d'ouvrages des années 1960-1970, pour un "agitateur d'idées", voire pour un "pionnier". Le nom de la fameuse « Caisse Laffitte » notamment résonne parmi les contemporains comme la marque d'une mutation des métiers de l'argent et parmi les historiens comme un signe de la maturation en cours dans les conceptions même du métier bancaire, donc comme une sorte de "laboratoire de la banque moderne" – c'est du moins l'impression que nous retirons de nos lectures.

## **B. Une banque impliquée dans la naissance d'un marché financier**

Indéniablement, la banque Laffitte a joué un rôle fort dans la renaissance du marché financier français après les secousses des années 1810 ; cela constitue une certaine prise de risque puisqu'il faut non seulement rebâtir les réseaux de courtage et réveiller la boîte à outils financière, mais aussi reconstruire la confiance nécessaire. Plusieurs cas d'étude sont disponibles qui, malgré leur aspect fragmentaire, convergent vers une appréciation plutôt dynamique des activités du Laffitte financier.

### **Laffitte et les émissions de l'État**

Dès le redémarrage des affaires financières, Laffitte est présent : il figure ainsi au sein du syndicat qui organise l'émission du premier gros emprunt de la Restauration, qui a valeur de test de la confiance des investisseurs envers le nouveau régime. Un montant de 100 millions de francs de capital (pour 6 millions de francs de rente annuelle) est en jeu en février-mars 1817 ; derrière deux banquiers anglais et hollandais (Baring et Hope), Hottinguer, Laffitte, Baguenault et Greffulhe constituent le groupe français qui prend en charge le quart de l'opération<sup>30</sup>. « *Le deuxième traité est signé par Baring, Hope et Laffitte le 22 juillet 1817. Il concerne un emprunt de 9 millions de francs de rente [...]. Les banques versent 110,7 millions de francs. Le 12 août, un accord définitif règle la participation des différentes banques. Baring et Hope s'octroient chacun le quart de l'emprunt. Cinq banques françaises, Baguenault, Delessert, Greffulhe, Hottinguer et Laffitte, se partagent équitablement la moitié restante (soit un dixième chacune)* »<sup>31</sup>, ce qui implique que Laffitte doit lever dix millions de francs dans sa clientèle de courtage de titres mobiliers. Laffitte ne semble pas être directement partie prenante dans les emprunts suivants en 1818 et 1821 ; mais elle est co-chef de file du syndicat qui organise celui de juillet 1823, avec Sartoris, Lapanouze & Blanc-Colin et Rothschild, et chacun monte son propre sous-syndicat de courtage ; celui de Laffitte regroupe Mallet, André-Cottier, Ardouin-Hubbard, Lefèbvre et Pillet-Will, donc au moins quatre maisons prestigieuses, ce qui confirme sa position sur la place parisienne<sup>32</sup> – tout comme pour le projet d'emprunt de

---

<sup>30</sup> Jacques-Marie Vaslin, « Le siècle d'or de la rente perpétuelle française », in Georges Galais-Hamondo, *Le marché financier français au XIX<sup>e</sup> siècle*. Volume 2. *Aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la Bourse de Paris*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, pp. 152.

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. 153.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 157.



conversion obligatoire de la rente (de 5 à 3 %) esquissé en 1824 et analysée par Gille<sup>33</sup> : Rothschild et Sartoris proposent l'affaire au gouvernement, qui concède l'opération à un syndicat constitué de th, Baring et Laffitte le 22 mars 1824 ; mais la méfiance de l'opinion, la colère des cercles exprimant la grogne des bourgeois détenteurs de rente et les réticences des parlementaires conduisent à suspendre le projet en mai 1824. Certes, désormais, il faut admettre l'ascension de Rothschild, qui joue un rôle clé dans la dernière émission du régime, en janvier 1830, où ne figure pas Laffitte, tout comme d'ailleurs dans le premier emprunt de la Monarchie de Juillet en mars 1831 (avec Rothschild, Aguado, etc.). En fait, il devient patent que la maison Laffitte a perdu pied devant sa rivale Rothschild, qui emporte toutes les émissions de la Monarchie de Juillet et qui peut s'appuyer empiriquement sur des partenaires fiables au sein de la Haute Banque, en particulier Hottinguer, Davillier, Baguenault, Dassier, Thurneysen, quelles que soient les rivalités qui les opposent ponctuellement.

### Laffitte et des emprunts étrangers

Il est par exemple un acteur important de l'opération d'émission des emprunts espagnols en 1822 ; et M. Lévy-Leboyer relate qu'il réussit à revendre des titres non seulement en France mais aussi sur Londres. Plus tard, il est associé aux travaux du « comité Ferrère et Fould », un syndicat de maisons de banque qui, en 1831-1832, prépare une nouvelle émission de « rentes espagnoles », pour une somme de 27 millions de francs en capital ; Fould, patron de l'une des grandes maisons de Haute Banque de l'époque<sup>34</sup>, et Ferrère-Laffitte prévoient de se partager la conduite de l'opération et d'y prendre une option importante (10/25 pour l'un, 8/25 pour l'autre – le solde allant à cinq autres maisons). Le projet mûrit lentement – car la situation générale reste troublée, dans les deux pays – et un second syndicat (« comité Fould, Ferrère, Laffitte ») est monté qui, entre novembre 1832 et juillet 1833, prépare une émission de 68 millions de francs<sup>35</sup> ; et Laffitte y prendrait pour presque un cinquième des 377 500 piastres d'emprunt à émettre. Plus tard, Laffitte participe à une émission de titres du jeune État grec en 1836 où l'association Ferrère-Laffitte assure 2/40 derrière la maison Aguado et aux côtés d'une bonne dizaine de banquiers parisiens et deux anglais<sup>36</sup> – et la première tranche rapporte 3,2 millions de francs au syndicat et donc apparemment 160 000 francs à Ferrère-Laffitte.

### Laffitte et les compagnies d'assurances

La banque Laffitte s'implique dans l'élargissement des bases du marché financier que procure la création et l'essor des compagnies d'assurances, appelées à devenir des investisseurs institutionnels importants à la Bourse par le biais de la gestion de leurs réserves techniques et de leurs actifs gérés par capitalisation. « *On peut citer à l'actif de Laffitte sa participation à la fondation de quelques-unes de nos plus anciennes et plus importantes compagnies d'assurances. Dès 1816, Laffitte se trouve à la tête des grandes maisons de banque qui fondent la Compagnie royale d'assurances, avec ses deux branches, incendie et maritimes. En 1820, ces compagnies sont réorganisées et on leur adjoint la branche vie : Laffitte demeure le président de ces trois sociétés jusqu'en 1830. En 1819, il participe également à la création de la Compagnie française du Phénix-Incendie. Enfin, en 1829, on le compte encore parmi les créateurs de la Compagnie de l'Union.* »<sup>37</sup>

<sup>33</sup> Bertrand Gille, « Banques et crédit public », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 176.

<sup>34</sup> Frédéric Barbier, *Finance et politique. La dynastie des Fould, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 1991.

<sup>35</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 100, p. 443.

<sup>36</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 100, p. 443.

<sup>37</sup> Bertrand Gille, « La commandite », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 195.

### C. Une banque commerciale engagée dans le mouvement d'industrialisation

Concrètement, M. Lévy-Leboyer indique que Laffitte participe à la diversification des activités des maisons de Haute Banque : « *Ce qui a changé sur le marché parisien, ce n'est pas tant l'origine des fonds employés que leur destination : le financement des exportations d'articles manufacturés et de certificats de rente est venu compléter et, en partie, remplacer le concours que la Haute Banque apportait aux importateurs de matières premières.* »<sup>38</sup> Cependant, il reste délicat de reconstituer un tableau précis et concret des activités de la banque commerciale Laffitte. L'immense fresque peinte par M. Lévy-Leboyer fait toutefois apparaître le personnage de Laffitte dans de nombreux panneaux. Indéniablement, sa banque accompagne l'émergence de l'industrie et du négoce textiles modernes. Ainsi, en 1838, il détient 54 000 des 973 000 francs de l'encours total de la dette de la maison de négoce textile Beauvais & Leclerc<sup>39</sup>, active sur Paris et Lyon,.

Le rôle de premier plan joué par Laffitte au sein de la communauté bancaire à cette époque est révélé par les événements de la crise de 1827-1828, quand une récession suscite une crise de confiance et une crise de déflation du crédit. L'on voit Laffitte partir pour l'Alsace où le monde textile est en crise, ce qui risquerait d'entraîner la chaîne de crédit parisienne dans la tourmente ; le 26 janvier 1828, il est sur place, recueille des informations en direct, jauge la situation de plusieurs maisons clés ; et il est capable d'offrir une ligne de prêts d'un million de francs sur consignation de marchandises ; l'idée est d'apporter quelque liquidité au marché, le temps que les débiteurs des banques fassent rentrer une partie de leurs propres créances sur leurs clients et que la consolidation des prêts puisse s'opérer au bout de quelques mois. En poussant le trait, Laffitte paraît ainsi une sorte de "Banque de France ambulante"... Dans un second temps, faute d'être à lui seul un démiurge, il est activement partie prenante dans la mise sur pied d'un syndicat de vingt-six banques le 27 janvier 1828 qui, dirigé par J.-C. Davillier, octroie notamment un crédit de 5 millions de francs aux firmes textiles alsaciennes Koechlin et Dolffus, puis à une demi-douzaine d'autres : « Ce geste suffit à rétablir la confiance. »<sup>40</sup> Laffitte a fourni 500 000 francs au syndicat, comme ses membres les plus importants (Rothschild, André & Cottier, les receveurs généraux – les trésoriers payeurs généraux –), tandis que les autres banquiers fournissent moins (300 000 francs chacun pour Fould et Aguado ; 250 000 pour Thuret ; 200 000 pour J.-C. Davillier, Delessert, Hottinguer, Mallet, Gros-Davillier-Odier, Gontard, etc.).

Enfin, si l'on considère (avec Gille) la configuration des activités de banque de commerciale, l'on doit noter l'importance de la branche textile dans les encours de crédit : « *Entre 1823 et 1830, Laffitte procure des crédits souvent considérables à l'industrie textile. C'est ainsi qu'en profitèrent Poupard de Neufelize, drapier de Sedan, Joly, filateur à Saint-Quentin, Barbet, imprimeur [sur cotonnades] à Jouy, Montessuy, un grand soyeux de Lyon, Waddington, manufacturier à Saint-Rémy-sur-Avre. Il avait participé à l'emprunt lancé à Paris en 1828 par les industriels du textile alsacien. Tous ces crédits montaient à plus de 2 millions* »<sup>41</sup> de francs. Poupard de Neufelize bénéficie ainsi d'une ligne de crédit de 200 000 francs en 1823 chez Laffitte, portée à 300 000 francs la même année et prorogée en 1816, avec en parallèle une deuxième ligne de 200 000 francs chez Greffulhes et de 100 000 francs chez

<sup>38</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 444.

<sup>39</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 106, p. 591 – à la date du 14 septembre 1838 – Pillet-Will et Dassier étant aussi présents parmi les banquiers créanciers.

<sup>40</sup> Ces événements dramatiques sont narrés avec brio par M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, pp. 470-471.

<sup>41</sup> Bertrand Gille, « Le crédit commercial », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 152.

Sartoris<sup>42</sup>. Quand la maison Laffitte s'effondre en 1830, l'on relève parmi els gros clients Richard-Lenoir (cotonnades) pour 2,083 millions de francs d'impayés, Saillart, drapier à Sedan, pour 1,305 million, soit à elles deux 3,388 millions<sup>43</sup>, ou 54 % des encours de prêts immobilisés à cette date de 1830.

Gille précise que la seconde banque Laffitte change complètement ses bases sectorielles : elle délaisse les prêts au textile et soutient de ses crédits nombre d'entreprises à l'effort d'équipement du pays : « *Tous les autres crédits à partir de 1841 sont consentis à des entreprises de travaux publics : fournitures militaires [dont] la Société des lits militaires à laquelle fut consenti un crédit de 10 millions, constructions de fortifications [celles de Paris ?], entreprises de pavage, de nettoyage, de travaux portuaires, de ponts. L'Anglais Sherwood, qui construisait des tronçons [du réseau ferroviaire de la Compagnie] du Nord, reçut également près de 2 millions.* »<sup>44</sup>

Il reste enfin difficile d'apprécier l'engagement européen de Laffitte, ses réseaux internationaux, notamment de correspondants sur d'autres places. Les Rothschild et plus tard le Crédit mobilier, Paribas et la Banque parisienne se sont glissés sur un marché européen de l'argent. Laffitte lui aussi accède à cette dimension : il participe ainsi aux opérations de refinancement de la dynamique Banque de Belgique – la concurrente de la Société générale de Belgique – dans les années 1820.

## **E. Le rêve d'une grande banque d'escompte**

Cette multiplication des activités de banque de crédit et cette force de la maison Laffitte dans la banque commerciale expliquent la maturation des projets de Laffitte : c'est parce qu'il ressent les limites de ses pratiques bancaires qu'il imagine les contours de ce qui devrait être une grande banque d'escompte, apte à satisfaire aux besoins d'une clientèle et marchande vaste et diversifiée. Elle serait bien différente des banques locales provinciales et parisiennes, et sa dimension lui permettrait de ne pas se cantonner à quelques noyaux de clientèle dans chaque branche d'activité industrielle ou marchande ; elle serait polyvalente territorialement et professionnellement, grâce à une envergure qui lui procurerait le profil de « général » qui hante les experts de l'époque – et qu'on retrouve dans les appellations « Société générale de Belgique » (1822), puis « Société générale de crédit mobilier » (les Pereire 1852), Caisse générale des chemins de fer (Mirès en 1857) et « Société générale pour favoriser le crédit industriel et commercial » (le CIC en 1859) et enfin « Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie » (1864). Le mot « général » est indéniablement fort d'un contenu sinon saint-simonien, du moins expansionniste : il évoque la volonté de contribuer à l'expansion « générale » de l'économie.

### **La Société commanditaire de l'industrie (1825)**

Après avoir imaginé un premier projet de compagnie bancaire et financière dès 1821 (avec un capital de 240 millions de francs !), Laffitte esquisse une première tentative en 1825 avec la Société commanditaire de l'industrie dont le capital de 100 millions de francs devait être composé pour moitié d'actions nominatives – pour stabiliser l'actionnariat – et pour moitié d'actions au porteur. L'idée serait d'apporter des capitaux durables aux branches en expansion et innovatrices<sup>45</sup>, d'où le retentissement d'un tel projet parmi les libéraux expansionnistes et les

<sup>42</sup> *Ibidem*, p. 155.

<sup>43</sup> *Ibidem*, p. 152.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p.153.

<sup>45</sup> Cf. Bertrand Gille, « Les premiers grands établissements de crédit », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, pp. 109-113.

saint-simoniens et au sein d'une opinion éclairée par plusieurs articles du *Journal du commerce* en juin 1825 – et ce projet est peu ou prou récupéré par la Société générale de Belgique quand elle s'engage dans des activités de financement long à partir de 1835 et devient « *telle à peu près que l'avaient conçue les fondateurs de la Société commanditaire de l'industrie, projeté il y a douze ans à Paris* »<sup>46</sup>. Cette vaste compagnie devrait jouer un rôle dans la stabilisation des capitaux flottants, ancrer quelque peu l'argent flottant sur la place parisienne et hésitant à s'engager en raison des fluctuations conjoncturelles (et politico-sociales) et du manque de garanties pour des refinancements inopinés et importants. Mais ce “modèle économique” de ce qu'on commence à appeler un « omnium » – donc une compagnie financière générale ou “holding” – ne peut être concrétisé, car la récession britannique de 1825-1826 suscite des inquiétudes sur Paris et une première récession (à partir de novembre 1825) et, plus généralement, un tel projet se heurte à l'aversion au risque devant la mobilisation d'une somme trop grosse par rapport aux mentalités et aux possibilités de ce milieu des années 1820.

### La Caisse générale de commerce et d'industrie (1837)

Moins d'ambition préside au schéma dessiné par Laffitte pour sa « Caisse générale de commerce et d'industrie » en 1837, aux conceptions de laquelle Gillet et M. Lévy-Leboyer consacrent plusieurs pages pertinentes<sup>47</sup>. Il estime à quelque 22 milliards de francs le montant des effets de commerce en circulation dans le pays vers 1840 alors que la Banque de France n'en mobilise annuellement que 1 100 millions et les banques départementales 500 millions : « *La masse du papier commercial classé du troisième au sixième rang continue à s'escompter à 4,5 et 6 %, plus le cas échéant une perte de place et des commissions. Si l'on tient compte en outre de la nécessité d'organiser les avances sur marchandises [l'on pourrait ajouter les warrants] et les prêts à l'industrie [notamment un système de découverts durables], on ne peut manquer de conclure qu'en matière de crédit tout reste encore à faire.* »<sup>48</sup> Certes, depuis les années 1960, plusieurs historiens de la banque et de l'industrie ont quelque peu contredit cette vision sombre et réhabilité certains circuits du crédit ; mais, globalement, cette description reste valide, notamment l'aspiration à un marché interbancaire pour le papier à deux signatures, sans nécessaire intermédiation de la Banque de France ou de ses homologues existant dans certains départements (Banque de Bordeaux, etc.).

Les projets fleurissent de « comptoirs d'escompte » qui seraient dotés d'une surface financière suffisante pour pouvoir nourrir des encours d'envergure. Plusieurs idées sont activées chez les Pereire, les saint-simoniens ou tel ou tel banquier. « *Il suffisait de créer une banque à capital privé dont le portefeuille commercial serait financé au moyen d'obligations au porteur ou transmissibles par endossement et qui donneraient un intérêt au jour le jour [...]. Il restait à Laffitte de mener le projet à son terme, peut-être parce qu'il possédait seul l'expérience nécessaire et se trouvait à court de capitaux après la liquidation de sa [première] banque.* »<sup>49</sup> Cela débouche sur la création de la Caisse générale pour le commerce et l'industrie en juillet-septembre 1837 : au 1<sup>er</sup> octobre, à l'ouverture, le capital en atteint 34 millions de francs.

<sup>46</sup> *Le Moniteur industriel*, 4 août 1826, cité par : Bertrand Gillet, « Les premiers grands établissements de crédit », *Ibidem*, p. 112.

<sup>47</sup> Bertrand Gillet, « Les premiers grands établissements de crédit », *Ibidem*, pp. 113-121. M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, pp. 502-505. Cf. aussi Maurice Brun, *Le banquier Laffitte, op.cit.*, pp. 416-417.

<sup>48</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 502.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 503.

**Tableau 1. Les moyens d'action financiers apparents de la Caisse générale pour le commerce et l'industrie (en millions de francs)**

Montant du capital officiellement souhaité	55
Montant du capital apparemment versé au 13 décembre 1837	52
Comptes courants créditeurs	2 à 3
Mandats et bons à intérêt au 30 avril 1838	8

Source : M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 504

Ce sentiment de modernité est confirmé par les contemporains. Certes, Laffitte exercerait une influence directe sur plusieurs journaux qui ne manqueraient pas de vanter ses mérites<sup>50</sup> ; mais « en province, dans la seule année 1838, une demi-douzaine d'établissements bancaires groupant près de 25 millions sont fondés ou simplement transformés pour imiter Laffitte »<sup>51</sup>, dont la Caisse commerciale de Saint-Quentin-Lecuyer, appelée à une longue durée de vie et des maisons à Amiens, Lyon, Le Havre, Rouen ou Valenciennes. Et la création de la nouvelle banque Laffitte éperonne la Banque de France, qui se sent obligée d'élargir ses horaires et jours d'escompte et d'assouplir ses règles de réescompte car elle se serait sentie bousculée (mais pas menacée) par cette intrusion sur sa chasse gardée.

### **E. L'invention de la banque d'affaires ?**

L'on appelle "banque d'affaires à la française" la pratique non seulement de l'ingénierie financière pour l'émission et le courtage de titres, mais aussi l'entretien d'un portefeuille de placements (éphémères) et de participations (plus durables, pour infléchir la stratégie de la société parrainée ou pour l'épauler dans sa croissance, en "capital-développement"), dans le cadre d'une politique de gestion d'actifs "pour compte propre" – même si, généralement, des pans substantiels des blocs d'actions ainsi acquis sont peu à peu transférés à des co-investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, d'autres banques tant étrangères que françaises) ou particuliers (de grosses fortunes qui confient une partie de leurs intérêts à la Haute Banque parisienne). Or il reste encore difficile de recenser les activités de "banque d'affaires" de Laffitte car le matériau disponible reste dispersé dans les divers ouvrages sans encore une synthèse solide – ce qui explique à la fois l'originalité et la fragilité de notre présente tentative.

#### **Laffitte et les canaux**

Laffitte participe peu à la "révolution des canaux" qui voit se mettre en place un premier réseau propice à l'industrialisation. Mais on le repère dans le syndicat qui crée une « compagnie » pour financer et percer les canaux parisiens (Ourcq, Saint-Denis, Saint-Martin) : Laffitte est partie prenante dans la Compagnie des canaux de Paris qui se monte en 1818 ; la Ville de Paris lui apporte 7 des 13 millions de francs nécessaires, et des bons de la Ville sont émis pour un même montant ; puis le projet de canal Saint-Martin est mis en oeuvre en 1821, avec une nouvelle émission de bons de 5,5 millions<sup>52</sup>. Par surcroît, Gille indique que « les souscriptions de la banque Laffitte furent considérables » dans les canaux provinciaux lors des adjudications nationales de 1822 dans le cadre du plan Becquey : « *Pour quatre canaux, la*

<sup>50</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p.503, note 90: *L'Industriel, Le Journal du commerce, Le Moniteur industriel*.

<sup>51</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 504

<sup>52</sup> Georges Galais-Hamondo, « La création d'un marché obligataire moderne : les emprunts de la Ville de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », in Georges Galais-Hamondo, *Le marché financier français au XIX<sup>e</sup> siècle. Volume 2. Aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la Bourse de Paris*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, pp. 267-269.

même compagnie avait fait quatre propositions qui furent admises. Cette compagnie, dirigée par Laffitte, comprenait la majeure partie de la Haute Banque parisienne. »<sup>53</sup>

**Tableau 2. Parts de Laffitte dans les canaux provinciaux en 1822 (francs)**

Canaux du Nivernais	1 381 000
Canaux de Bretagne	6 213 000
Canal du Berry	2 071 000
Canal latéral à la Loire	2 071 000
Total des participations financières	11 736 000

Source : *Le Moniteur universel*, 8-9 avril 1822, cité par Bertrand Gille, « La commandite », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 195

### Laffitte et les chemins de fer

Ainsi, les grandes figures bancaires de l'épopée ferroviaire sont, dans la mémoire commune, les Pereire (Paris-Saint-Germain), les Rothschild, Blount, et Laffitte semble effacé dans ce domaine. Peut-on changer la "perception" de Laffitte ? Or lui aussi, comme Delamarre, a tenté de prendre pied dans le monde des transports en mutation (fusion, rationalisation, puis prise de participation dans les nouvelles compagnies ferroviaires) quand les "vieilles" sociétés de transport hippomobile tentent de devenir des rouages de la nouvelle économie locomobile et de garder quelque contrôle sur le transfert de clientèle du système logistique destiné à s'effriter vers le système ferroviaire émergent ; l'on tarde à percevoir l'ampleur de la rupture (en capitaux et en volume de fret, notamment) qui s'esquisse. Quoi qu'il en soit, Laffitte s'est associé à la création des Messageries générales du commerce en 1826 (par fusion de trois compagnies : Berlins du commerce, V. Caillard-Choumery, Lecomte, notamment sur l'axe Paris-Lyon) dotées d'un capital de 6 millions de francs – dont un million apporté par Laffitte<sup>54</sup> qui appartient à un groupe de neuf commanditaires rassemblant 3,350 millions aux côtés de l'apport des entrepreneurs (2,650 millions) placés dans le sillage de Casimir Lecomte. L'entreprise tient jusqu'en mai 1830, quand elle devient les Messageries nationales (au capital de 30 millions), elle-même ensuite dissoute après avoir tenté de s'intéresser aux chemins de fer du Massif central (Orléans-Vierzon, Bourbonnais, Roanne, Lyon), mais sans grand avenir, précise M. Lévy-Leboyer<sup>55</sup> et sans que Laffitte y soit présent : « *J'ai battu tout le pavé de Paris, j'ai vu les banquiers [...]. Il y a un tel découragement que les maisons de banque ne veulent pas se charger d'ouvrir une souscription pour ne pas compromettre leur influence et leur réputation de capacité* [d'émission et de courtage]. *Rougemont de Löwenberg, Mallet, Blanc-Colin, Paccard-Dufour, André-Cottier, Pillet-Will se sont récusés. Laffitte aurait bien eu le désir de faire notre affaire, mais il n'ose. Rothschild ne veut pas en entendre parler* »<sup>56</sup> car il se concentre sur le projet Paris-Lille. À l'actif de Laffitte en 1830 figure par ailleurs une participation dans la Compagnie des messageries générales Laffitte & Cottard, qui semble dirigée alors par un frère de Jacques Laffitte, Jean-Baptiste Laffitte.

L'échec du modèle de glissement des réseaux (d'influence et de financement) hippomobiles aux réseaux locomobiles est patent et Laffitte ne paraît pas avoir effectué le bon choix stratégique en s'y associant. Pourtant, M. Lévy-Leboyer rapporte qu'il a participé à la

<sup>53</sup> Bertrand Gille, « Les grandes entreprises de travaux publics », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, pp. 204-205.

<sup>54</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 675.

<sup>55</sup> *Ibidem*, p. 676.

<sup>56</sup> Lettre de Camille Lecomte à Victor Sauger, 8 décembre 1841, cité par Presne, *Les origines de la ligne Orléans-Vierzon*, lui-même cité par Bertrand Gille, « Les grandes entreprises de travaux publics », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, pp. 208-209.

bataille pour l'obtention de la concession du Paris-Le Havre-Dieppe en 1838 : « *La ligne est l'enjeu d'une lutte entre la Caisse J. Laffitte, qui réunit 60 millions de francs en mars 1838 (sur 80 demandés) et Delamarre, qui a réussi à lancer en juillet 1837 les Messageries françaises et en décembre 1837 à fusionner les dix-sept compagnies de transports parisiens ; il gagne la confiance du comte Roy et enlève la concession* »<sup>57</sup> et rassemble les fonds nécessaires en mai 1838 (90 millions de francs demandés, 180 proposés). Mais Laffitte n'est pas présent<sup>58</sup> dans les tours de table qui s'occupent du Paris-Saint-Germain en 1836-1837 et du Paris-Orléans en 1837-1838.

Plus tard, Jacques Laffitte lui-même fait partie des candidats à l'octroi de la concession du Paris-Lyon en 1844 puis du syndicat unique candidat qui regroupe la dizaine de projets initiaux, mais l'adjudication échoue en 1845 en raison du trop faible engagement financier par les investisseurs potentiels<sup>59</sup>. En revanche, Charles Laffitte est bel et bien l'un des acteurs clés du Paris-Rouen dans le sillage de l'entrepreneur-banquier Edward Blount, puis dans le Rouen-Le Havre (1842) et l'Amiens-Boulogne (1844) et les embranchements vers Dieppe et Fécamp (1845). Dans le Paris-Rouen, Charles Laffitte détient 2 903 des 40 000 actions de 500 francs, loin derrière les intérêts britanniques (20 815)<sup>60</sup> : « *Ce sont des financiers parisiens, sous la direction de Charles Laffitte, qui lancèrent à nouveau l'idée des chemins de Rouen et du Havre : ils ne peuvent les réaliser qu'avec l'aide des capitaux anglais.* »<sup>61</sup> Mais pourquoi une telle disparité d'action entre Laffitte et Charles Laffitte ? Aucun des auteurs ayant traité l'histoire de Laffitte n'aborde le sujet, et leurs récits se juxtaposent sans analyse des rapports entre les deux hommes, ni sur le registre des relations humaines, ni sur celui des affaires..., et ce n'est pas notre modeste étude qui pourrait dégager ce mystère ! L'on peut toutefois supposer que les difficultés financières subies par Jacques Laffitte au début des années 1830 ont enrayé son implication dans la révolution ferroviaire sans que l'on sache pour autant comment Charles Laffitte a réussi à créer son propre réseau de mobilisation de fonds.

### Laffitte et les mines

De façon étonnante, Laffitte ne se préoccupe guère de la révolution de l'industrie lourde qui agite plusieurs régions françaises et son nom n'est pas cité par les études des diverses compagnies qui fleurissent durant la première moitié du siècle. La maison achète ainsi en février 1824 une mine (Grosmesnil) et projette d'en faire le noyau d'un établissement métallurgique, mais l'idée est abandonnée dès mars 1825 ; faute d'un dessein industrialisateur, d'un réseau de partenaires et de capitaux, elle paraît hésiter à s'impliquer dans la « révolution des forges ». En revanche, trois ans plus tard, peut-être parce qu'elle a amélioré son capital d'expertise en analysant l'évolution des diverses firmes en expansion à l'époque, elle ne manque pas de s'impliquer dans la mise en valeur des gisements septentrionaux et notamment belges : Laffitte s'associe à la maison de banque Fontaine-Spitaëls, de Mons, en Belgique – qu'il connaissait bien puisqu'elle était la correspondante de la Banque de France dans cette contrée montoise –, pour reprendre une usine sidérurgique située près de Marcinelle (Les Hauchies) ; elle a été créée en 1822-1823 par P.F. Huart et P.J. Henrard<sup>62</sup>, qui avaient mis en exploitation un gisement charbonnier et mis en place un four à réverbère et des laminoirs, puis un haut fourneau en 1827, mais qui ressentaient durement la récession de 1828. Une nouvelle

<sup>57</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 130, p. 623.

<sup>58</sup> *Ibidem*, p. 623.

<sup>59</sup> Bertrand Gille, « Les grandes entreprises de travaux publics », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 215.

<sup>60</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 677.

<sup>61</sup> Bertrand Gille, « La commandite », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 208.

<sup>62</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 365.

société est fondée en juin 1828 avec des participations de Fontaine-Spitaëls, de Rothschild et de Laffitte<sup>63</sup> : sous l'égide des nouveaux propriétaires, la firme monte deux autres hauts fourneaux (dans un village voisin des Hauchies, à Couillet en 1830) et paraît devoir prospérer. Mais la crise endurée par Laffitte la contraint à se retirer de son association avec Fontaine-Spitaëls, qui porte à bout de bras sa filiale métallurgique jusqu'à ce qu'elle soit contrainte à la liquidation en 1833 faute de fonds propres – avant sa réorganisation financière et une relance durable sous l'égide de divers banquiers belges dont la Société générale de Belgique<sup>64</sup>. Le choix de Laffitte était donc pertinent, mais sa propre fragilité l'a contraint à sortir de cette entreprise prometteuse, et l'on peut penser que ce sont ses relations personnelles avec la maison Fontaine-Spitaëls qui expliquent ce placement, sans qu'aucune stratégie d'investissements dans la filière métallurgique n'ait réellement pris corps chez Laffitte.

### Laffitte et le textile

Il ne semble pas non plus que Laffitte ait joué un rôle décisif dans les commandites au secteur textile, qui s'appuyait surtout sur un réseau dense de banquiers locaux ou transfrontaliers (Nord et Alsace). Mais Gille a relevé que « *en 1823, les banquiers les plus importants de la capitale, Laffitte, Rothschild, Hottinguer, Odier, Davillier, Mallet, André & Cottier, Rougement de Löwenberg, participent à la fondation de la filature de Rouval-les-Doullens, avec plus 2 millions de capital. En 1830, l'on est obligé de liquider cette affaire* »<sup>65</sup>.

## 4. Un plafond invisible aux moyens d'action de Laffitte ?

Si la banque Laffitte paraît si “moderne”, par la variété de son portefeuille d'activités stratégiques et son portefeuille de crédits et de participations, comment prétendre qu'elle conservait des caractéristiques qui la rattachaient encore à la première révolution bancaire et auraient entravé sa capacité à assumer la fonction de levier d'une transition vers la deuxième révolution bancaire ? Pourquoi Pereire, Talabot, Pinard ou Blount, et pourquoi pas Laffitte ?

### A. Une surface financière limitée

La “surface financière” de Laffitte reste modeste car on peut le considérer comme un “parvenu” fils de ses oeuvres, grâce aux revenus procurés par son ascension chez Perregaux où, après quelques années de formation depuis son entrée dans cette maison en 1788, il devient en 1797 associé pour un seizième du bénéfice puis gérant en 1806 avec la moitié du bénéfice<sup>66</sup>. Si Laffitte succède à Perregaux en janvier 1808, le capital de la maison n'est alors que de deux millions de francs – et les deux enfants du banquier décédé en février conservent chacun un quart du bénéfice. Si l'on reconstitue *grosso modo* le compte de capitaux propres de la maison Laffitte-Perrégaux puis de la maison Laffitte & Cie, l'envergure paraît modeste : l'on est loin de la dimension revêtue par la « banque nouvelle » dans les années 1850-1870, quand les sociétés anonymes bancaires lèvent des fonds qui paraissent rétrospectivement considérables pour l'époque : la seule Société générale mobilise 30 millions de francs de fonds propres en 1864 et 60 millions en 1871 ; plus tard, en 1880, la Générale dispose de 72 millions de fonds propres, le Crédit lyonnais de 70 millions, le Comptoir d'escompte de Paris de 100 millions et même le Crédit industriel et commercial (sans ses sociétés soeurs de province) de 21 millions ;

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 365, note 14. Cf. Bertrand Gille, *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste, 1815-1848*, Paris, 1959, p. 79.

<sup>64</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 605.

<sup>65</sup> Bertrand Gille, « La commandite », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 190.

<sup>66</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 41, p. 426 (en s'appuyant sur Archives nationales C2762, Mémoire Perregaux).



et tous quatre s'appuient sur un encours de dépôts total de 1 098 millions de francs. La Banque de France elle-même compte sur un capital d'une cinquantaine de millions de francs jusqu'à son quasi-doublement en 1857 ; le Crédit mobilier des Pereire réunit 60 millions de francs de capital en 1852 (120 millions en janvier 1866). En 1824, Rothschild s'appuierait sur un capital de 33 millions et des dépôts de 131 millions ; plus tard, Rothschild fait tourner aux alentours de 50 à 60 millions de francs de fonds propres au tournant des années 1870 –et la fortune de James de Rothschild atteindrait au total quelque 120 millions.

**Tableau 3. Les fonds propres de la première banque Laffitte**

	Janvier 1808	1818	1823	1828
Participation de Jacques Laffitte	2 000	3 000	7 000	7 000
P. If et Clarmont			2 000	2 000
Autres				1 000
Commanditaires	2 000	3 000	3 000	3 000
	Perregaux junior et la duchesse de Raguse	Perregaux junior	Perregaux junior	Perregaux junior
« fonds supplétifs »			3 000	2 000
Total	4 000	6 000	15 000	15 000

Source : M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, note 70, p. 433

C'est seulement la seconde banque Laffitte qui franchit le cap d'une "révolution bancaire", et sa durée de vie limitée à une petite demi-douzaine d'années – soit trois fois moins que le Crédit mobilier des Pereire – empêche de considérer cette maison comme le bélier assurant la percée décisive vers une nouvelle économie bancaire à la fois ample, durable et stable. Plus grave encore, le montant du capital apparemment versé ne correspond nullement à la réalité : *« Laffitte n'a demandé que des versements partiels à ses actionnaires ; aussi ne dispose-t-il que de 8 millions en septembre 1837, 12 à 13 millions peut-être à fin décembre, soit à peine le quart du montant effectivement souscrit. Ses billets et mandats ont atteint 20 millions en septembre 1838, mais après avoir été réduits la même année des trois cinquièmes, ils sont progressivement retirés de la circulation. Ce n'était un secret pour personne à l'époque que Laffitte, tout comme ses collègues, vivait d'emprunts à la Banque [de France], à qui il réescomptait de 100 à 120 millions d'effets. »*<sup>67</sup>

Laffitte disposait de 12,350 millions effectifs au lieu de 55 millions ; la Caisse se finance sinon essentiellement par les dépôts qu'elle collecte, dont l'encours atteint 36 millions de francs en 1845. Or, avec un seul guichet, au Siège, elle ne participe nullement à la future deuxième révolution bancaire qui comprend dès l'origine le concept de 'banque à guichets' – au moins deux à quatre centaines pour chaque grande 'banque de dépôts' dans une première vague dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur un autre registre, parce qu'elle ne se dote pas de "ressources longues" abondantes par émissions d'actions ou d'obligations, elle ne peut prétendre à l'envergure des futures Paribas et Banque parisienne des années 1870. P.-C. Hautcoeur relève que *« la Caisse Laffitte, au début de 1848, a près de 43 % de son actif immobilisé en titres, alors que ses fonds propres ne représentent que 24 % du passif »*<sup>68</sup>.

<sup>67</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 505.

<sup>68</sup> Pierre-Cyrille Hautcoeur, « Vue d'ensemble; diversité et décentralisation des institutions du système financier », in Pierre-Cyrille Hautcoeur (dir.), *Le marché financier au XIX<sup>e</sup> siècle*, Volume 1. *Récit*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2007, p.40.

**Tableau 4. Estimation (aléatoire) de la situation de la banque Laffitte en 1830, d'après une lettre rédigée par Laffitte**

Passif		Actif	
Fonds propres apportés par Jacques Laffitte	12	Actifs possédés par Laffitte (maisons, hôtel)	4 à 5
Fonds propres apportés par ses associés	5	Bons débiteurs	5
Perte déclarée	4	Participations dans des sociétés	?
Encours à la Banque de France	7,1	Effets négociables en banque	2,9
Fonds propres apportés par Jacques Laffitte	12	Effets négociables difficilement	4,4450
		Débiteurs solides	5

Source : Lettre de Laffitte, Archives nationales, citée par Maurice Brun, *Le banquier Laffitte, op.cit.*, pp. 277 et 365

### **B. L'absence de nébuleuse partenariale**

Une autre lacune nous paraît encore plus décisive : Laffitte a généralement agi seul, alors que les banques « modernes » qui se créent dans les années 1850-1870 présentent toutes au départ un profil « confédéral » et l'aspect d'une « coopérative capitaliste » –et l'on a parlé de « la Réunion financière » quand les Rothschild ont conduit dans la seconde moitié des années 1850 les négociations qui ont failli déboucher sur une création précoce de la Société générale : elles réunissent entre une demi-douzaine à une dizaine de maisons de Haute Banque de toute taille, qui leur procurent leurs réseaux de courtage de titres dans le cadre de leur activité de gestion de fortune, leur capacité de refinancement éventuel, une fluidité dans la circulation de l'escompte, des titres, qui peuvent garantir une certaine liquidité – sans parler de la confiance et du « crédit » apportés par leur renom ; et même les Pereire se sont appuyés sur un tel schéma en bénéficiant de « compagnons de route » parmi la Haute Banque. Jusqu'à preuve du contraire, les ouvrages disponibles n'évoquent pas l'existence d'une telle « nébuleuse » de partenaires autour de la maison Laffitte.

Or toutes les futures grandes banques d'affaires ont accueilli à leur conseil d'administration des banquiers de la Haute Banque et constitué un « tour de table » stable pour partager le noyau des opérations financières et des informations, tandis que, évidemment, les Rothschild de Paris pouvaient bénéficier des réseaux informels nourris par les maisons soeurs sur Londres, Francfort, Vienne et Naples. Gille évoque lui aussi le facteur de l'isolement relatif : « *Laffitte avait espéré pouvoir s'adjoindre des gérants connus dans le monde de la finance, comme l'étaient Ternaux et Casimir Perier en 1825. Il fut sans doute assez déçu de ne point trouver les concours qu'il attendait. 'Mes premières démarches, écrira-t-il plus tard, furent vaines : parents, amis, tout le monde était effrayé du déchaînement des loups-cerviers : on disait que c'était folie de vouloir lutter contre tant de préventions, et tant e haines, et l'on me conjurait d'y renoncer.'* Le banquier parisien Bartholony semble s'être récusé sans hésitations. »<sup>69</sup>

<sup>69</sup> Bertrand Gille, « Les premiers grands établissements de crédit », *Ibidem*, p. 116.

### C. La fragilité du capital d'expertise

Quoi qu'il en soit, l'analyse méticuleuse effectuée par M. Lévy-Leboyer est plutôt critique<sup>70</sup> : la banque Laffitte aurait manqué des contreparties (fonds propres, ressources longues, dépôts stables) lui permettant de développer ses engagements de façon saine pendant le boum de la seconde moitié des années 1820, et du discernement lui procurant l'aptitude à court-circuiter les phénomènes d'asymétrie d'information qui plombent son accès à l'information. L'on peut penser qu'elle pâtit d'un sous-encadrement manifeste, d'un manque de cadres dirigeants de bon niveau (juristes, comptables, banquiers) et que les rangs familiaux sont excessivement dégarnis par rapport à d'autres maisons où les associés et leurs proches constituent une équipe plus étoffée – alors qu'elle disposerait d'une clientèle de deux cents comptes ; elle « a présumé de ses forces », c'est-à-dire ignoré que la future deuxième révolution bancaire en maturation supposait une révolution du mode de gestion interne, la structuration d'équipes spécialisées aptes à superviser les risques. L'on discerne mal dans les ouvrages disponibles comment Jacques Laffitte a pu travailler avec sa famille, son frère Jean-Baptiste et le fils de celui-ci, Charles (l'associé de Blount dans plusieurs affaires ferroviaires) – tandis qu'un autre frère, Martin Laffitte, était négociant au Havre (mais simple client de la banque), tout en rejoignant son frère dans le projet de Caisse générale en 1837, un moment où il semble avoir pris sa retraite.

### D. L'échec d'un quart de siècle de banque : la crise de 1830

En tout cas, Laffitte doit suspendre ses opérations en 1830 tout comme la maison de l'industriel textile et banquier Guillaume Ternaux (21 octobre 1830), comme l'importante maison Vassal<sup>71</sup> et surtout plusieurs grosses banques provinciales, car la crise conjoncturelle, la crise de confiance et la crise bancaire se superposent<sup>72</sup>. Dès le 30 novembre, il sollicite le refinancement de la Banque de France : « *Malgré la vente en octobre de sa terre de Breteuil (les 6 millions lui sont versés seulement en décembre) et malgré le retrait de quelque 20 millions d'acceptations, il lui reste 15 millions à rembourser en trois mois, de décembre à février, ce qu'il ne peut faire sans concours extérieur. La Banque lui accorde 7 millions le 4 décembre, 5 de plus le 10 janvier (avec l'aval du roi pour 6 millions et la garantie de ses biens, l'hôtel de la rue d'Artois et le domaine de Maisons) ; Aguado lui a donné pour sa part 2 500 000 francs. Mais Laffitte a présumé de ses forces. À son tour, il entre en liquidation sous le contrôle d'un comité que président H. Ganneron, Sanson-Davillier et Leboe.* »<sup>73</sup>

Deux lectures peuvent être faites de la situation constatée dramatiquement par Laffitte à l'automne 1830 – alors qu'il est à l'apogée de sa capacité d'influence par le biais de ses fonctions politiques. Une lecture banale fait de la banque une victime entre autres de la convergence d'une gestion aléatoire (trop de prise de risques) et de la récession. Une lecture plus critique pourrait prétendre que c'est le déséquilibre entre l'ambition de développer une banque commerciale et une banque d'affaires d'envergure d'une part, et la légèreté des ressources longues d'autre part qui explique l'implosion. L'entreprise a vécu en porte-à-faux entre la première et la deuxième révolution bancaires : à l'actif, elle a voulu multiplier les opérations de crédit et de commandite ; mais, au passif, ses ressources durables étaient

<sup>70</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 483-485.

<sup>71</sup> Bertrand Gille, « Le crédit commercial », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, p. 151.

<sup>72</sup> Bertrand Gille, « La Monarchie de Juillet », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, 1959, pp. 342-343.

<sup>73</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 483. Ce comité est dissous le 27 février 1840; Laffitte évalue les pertes à près de 15 millions de francs, au 11 mars 1833. La liquidation provisoire est achevée le 26 septembre 1839, et l'acte final de faillite scellé le 21 avril 1840.

maigrelettes.

« Le fonds social a été réutilisé par les associés à des fins personnelles en sorte que la banque tournait avec 48 ou 49 millions fournis par des tiers ; le recouvrement du capital prend du temps. Sur les 62 millions de l'actif, une étude de la Banque de France devait chiffrer à quelque 9 millions les créances douteuses – 4 millions en instance depuis fort longtemps avec Richard-Lenoir, Saillard aîné, Moulard et Barbedat, de Bayonne, et qui restent impayés, 750 000 francs de commandite fournis à Vital-Roux et Guérin de Foncin, tous deux en liquidation, 265 000 francs de crédit à Princepré et Goupy, qui ont déposé leur bilan, etc. ; 2 millions (dont les trois quarts au moins paraissent perdus) ont été fournis à des négociants, et 2 ou 3 millions à des usines textiles de Sées et Sedan, à une fabrique de produits chimiques du faubourg Saint-Antoine, à la Verrerie de Choisy et à divers ateliers de la Haute-Marne. Au mieux, une masse de 10 à 15 millions est irrécouvrable, le restant pouvant être mobilisé, mais à la condition que le marché retrouve son allant [...]. Les crédits au négoce comprennent 535 000 francs à Martin Laffitte, du Havre, 215 000 francs à Javal frères, 120 000 à Chaptal jeune, 170 000 à Fontaine-Spitaëls, de Mons, 130 000 francs à Aube & Manuel, représentants des Forges du Luxembourg, et 900 000 francs à Truffault, garanties par 1 300 000 francs de terres et de minoteries, à Pontoise et Montgerault. »<sup>74</sup>

Un tel catalogue prouve bien *a posteriori*, pensons-nous, le profil de “banque industrielle” assumé par Laffitte, qui se veut bel et bien une banque d'affaires ou (“proto-banque d'affaires”) par le biais de l'extension et de la diversification de son portefeuille de crédits durables (sur plusieurs semestres), en particulier au profit du textile, de l'agro-alimentaire, de la chimie minérale et du négoce. Et c'est par ce biais qu'on peut prétendre que la banque Laffitte a été un prototype de la banque mixte ou universelle.

## Conclusion

Laffitte a participé à ce courant de pensée et d'action qui a prôné une meilleure mobilité du capital, une mobilité des actifs pour une meilleure allocation des ressources de l'épargne du pays, afin d'alimenter la croissance économique générale et sectorielle, et dans le même temps de soutenir la rentabilité des capitaux investis ; il est partie prenante de ces réflexions et de ces tentatives de réalisation qui visent à structurer un capital de savoir-faire en ingénierie de l'argent, pour développer le marché financier et le marché de l'argent commercial, pour fournir une impulsion, donc pour provoquer une “rupture” dans le rythme de la modernisation des marchés de l'argent. Nous pouvons suggérer que les tentatives de Laffitte de susciter une « nouvelle banque » et un “modèle économique bancaire” peu ou prou révolutionnaire se sont effilochées parce qu'il a agi trop en solitaire ; il n'a jamais stabilisé un réseau de relations interbancaires, un noyau de maisons fidèlement partenaires ; il n'a apparemment pas eu de relations approfondies avec ses grands confrères qu'étaient Delessert, Perier, Ternaux et a seulement travaillé ponctuellement avec Hottinguer, Aguado ou Pillet-Will, alors que les grandes banques qui émergent dans les années 1850-1870 (puis encore la BUP<sup>75</sup> en 1904) sont toutes issues de nébuleuses, de partenariats, même fluctuants, de convergences d'intérêts.

Chacun sait que, en histoire économique, des projets capotent parce qu'ils sont prématurés par rapport à l'évolution économique d'ensemble, à la situation du marché des capitaux, aux débouchés potentiels, à l'état des mentalités. Le grand capitaine d'industrie ou le grand financier qui atteint à la renommée de l'entrepreneur pionnier et, surtout, réussit à passer

---

<sup>74</sup> M. Lévy-Leboyer, *op.cit.*, p. 485.

<sup>75</sup> H. Bonin, *La Banque de l'union parisienne. Histoire de la deuxième banque d'affaires française (1874/1904-1974)*, Paris, PLAGÉ, 2001.

de la condition de “visionnaire anticipateur” ou “utopique” à celle de père fondateur (d’une innovation, d’une branche d’activité, d’une future grande entreprise) est celui dont les propositions au marché ont été déployées “juste à temps”, “au bon moment” propice à l’osmose entre ses idées et talents et la capacité d’écoute du marché et de l’opinion des élites et des experts. « *La Caisse Laffitte n’a pas réalisé tous les espoirs de son créateur. Elle est donc amenée à jouer les deux rôles essentiels : escompte du papier à deux signatures, c’est-à-dire en fait intermédiaire entre la Banque de France et le commerce et l’industrie, et société commanditaire de l’industrie. Elle n’avait ni la puissance, ni la structure pour réaliser ces deux objectifs.* »<sup>76</sup> Et cette inadaptation entre l’idée et le marché est destinée à perdurer jusqu’aux années 1853-1864 en fait, quand l’institution provisoire que devait être le Comptoir national d’escompte de Paris se transforme en 1853 en banque pérenne (Comptoir d’escompte de Paris), quand se crée le Crédit industriel et commercial (1859) et quand, au sein de la Réunion financière<sup>77</sup>, se dessine la coalition de banquiers qui débouche sur la création du Crédit lyonnais puis de la Société générale.

Le “syndrome du grand homme” a ainsi marqué Laffitte : il a atteint à la renommée, il est devenu une référence pour la maturation des projets de banque d’affaires et le concept de banque universelle (ou « générale »), mais les marchés n’étaient pas encore mûrs, semble-t-il, pour qu’il devienne le maître d’œuvre d’un grand projet institutionnel durable, ce qui l’a empêché d’accéder à la légitimité historique du grand créateur : les banques Laffitte sont restées cantonnées sur ce registre de la « banque nouvelle » à la dimension de l’utopie, tandis que sa maison de banque Perrégaux-Laffitte puis Laffitte a gardé ses contours de maison de Haute Banque classique. Laffitte aurait pu être un pont entre la première et la deuxième révolutions bancaires (comme les Pereire, les Talabot et Blount, Germain, Pinard) et être à l’origine d’un nouveau système bancaire et d’un modèle économique d’entreprise bancaire ; il a gardé sa fonction d’agitateur d’idées au sein du système bancaire devenu “classique” durant les deux premiers tiers du siècle.

---

<sup>76</sup> Bertrand Gille, « Les premiers grands établissements de crédit », *Ibidem*, p. 118.

<sup>77</sup> Bertrand Gille, « La formation de la Société générale », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1961.

---

## *Cahiers du GREThA* *Working papers of GREThA*

---

### **GREThA UMR CNRS 5113**

Université Montesquieu Bordeaux IV  
Avenue Léon Duguit  
33608 PESSAC - FRANCE  
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75  
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

[www.gretha.fr](http://www.gretha.fr)

---

### **Cahiers du GREThA (derniers numéros)**

- 2007-08 : CLEMENT Matthieu, *La relation entre les transferts privés et le revenu des ménages au regard des hypothèses d'altruisme, d'échange et de partage des risques*
- 2007-09 : BONIN Hubert, *French banks in Hong Kong (1860s-1950s): Challengers to British banks?*
- 2007-10 : FERRARI Sylvie, MERY Jacques *Equité intergénérationnelle et préoccupations environnementales. Réflexions autour de l'actualisation.*
- 2007-11 : CARAYOL Nicolas, ROUX Pascale, YILDIZOĞLU Murat, *In search of efficient network structures: The needle in the haystack*
- 2007-12 : RAMBONILAZA Mbolatiana, POINT Patrick, DACHARY-BERNARD Jeanne, *Stability of the WTP measurements with successive use of choice experiments method and multiple programmes method*
- 2007-13 : FRIGANT Vincent, *Between Internationalisation and Proximity: the internationalisation process of automotive first tier suppliers*
- 2007-14 : OLTRA Vanessa, SAINT-JEAN Maïder, *Incrementalism of environmental innovations versus paradigmatic change: a comparative study of the automotive and chemical industries*
- 2007-15 : FRIGANT Vincent, *Les fournisseurs automobiles après dix ans de modularité : une analyse de la hiérarchie mondiale et des performances individuelles*
- 2007-16 : BERTIN Alexandre, CLEMENT Matthieu, *Pauvreté et économie de pénurie en Union Soviétique : une relecture à partir de l'approche par les capacités*
- 2007-17 : BERTIN Alexandre, LEYLE David, *Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime*
- 2007-18 : DOUAI Ali, *Wealth, Well-being and Value(s): A Proposition of Structuring Concepts for a (real) Transdisciplinary Dialogue within Ecological Economics*
- 2007-19 : AYADI Mohamed, RAHMOUNI Mohieddine, YILDIZOĞLU Murat, *Sectoral patterns of innovation in a developing country: The Tunisian case*
- 2007-20 : BONIN Hubert, *French investment banking at Belle Epoque: the legacy of the 19<sup>th</sup> century Haute Banque*
- 2007-21 : GONDARD-DELCROIX Claire, *Une étude régionalisée des dynamiques de pauvreté Régularités et spécificités au sein du milieu rural malgache*
- 2007-22 : BONIN Hubert, *Jacques Laffitte banquier d'affaires sans créer de modèle de banque d'affaires (des années 1810 aux années 1840)*

---

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.